



N° 23  
OCTOBRE  
NOVEMBRE  
DÉCEMBRE  
1960

*from Ambassade  
9 rue de Longchamp*

**Nouvelles du MEXIQUE**

4 F 6139



# NOUVELLES DU MEXIQUE

Revue trimestrielle fondée en 1955 par Jaime Torres Bodet



N° 23

- octobre - novembre - décembre -

1960

## Sommaire

Première de couverture : Type "tztetzal" (Indigène de l'État de Chiapas) - Photo Luis Marquez

- 1810-1960 : 150<sup>e</sup> Anniversaire de l'Indépendance
- 1910-1960 : 50<sup>e</sup> Anniversaire de la Révolution Mexicaine
- Paysage mexicain..... Arturo Garcia Formenti
- Les Yeux verts (poème)..... Ali Chumacero
- L'Art et José-Luis Cuevas..... Alejo Carpentier
- Au fil de l'eau..... Agustín Yáñez
- Le Mexique à la Seconde Conférence sur le Droit de la Mer..... Alfonso Garcia Robles
- Le Second Rapport Annuel de M. Adolfo López Mateos, Président des États-Unis Mexicains

Dos de couverture : Aiguillère d'argent, ciselée au marteau (Ville de Mexico)

AMBASSADE DU MEXIQUE EN FRANCE  
SERVICES CULTURELS  
9, RUE DE LONGCHAMP  
PARIS (XVI<sup>e</sup>)





Miguel Hidalgo y Costilla  
(Musée National d'Histoire)

# 1810 - 1960

150<sup>e</sup> Anniversaire

de l'Indépendance

**A** la fin du XV<sup>e</sup> siècle, après la découverte de l'Amérique, et à l'aube du XVI<sup>e</sup>, lors de l'arrivée des Espagnols sur le territoire de l'Anáhuac, un courant bien défini de l'esprit européen commença à pénétrer au Mexique, où il apportait ses coutumes, ses institutions et sa façon de traiter l'homme.

La découverte, la conquête et la colonie sont les trois manifestations d'un même processus de l'histoire.

Le 16 septembre 1810, don Miguel Hidalgo y Costilla, aux idées libérales, curé du village de Dolorès, dans le Guanajuato, harangua les foules, du parvis de l'église, et initia la lutte pour l'Indépendance ; ce qui lui a valu le surnom de « Père de la Patrie ».

Les compagnons d'armes d'Hidalgo étaient Allende, Aldama et

Jiménez. Tous sacrifièrent leur vie à la lutte pour la liberté.

Le 6 décembre 1810, Hidalgo abolissait l'esclavage par un décret qui était le premier du genre dans le Nouveau Monde.

José Maria Morelos — prêtre lui aussi — fut le vigoureux continuateur de la Guerre de l'Indépendance. Dès qu'il eut entrepris ses mémorables campagnes militaires, il eut le souci de mettre le mouvement dans la légalité. A cet effet, il réunit un Congrès Législatif, qui déclara : « Le Congrès de l'Anáhuac, légitimement réuni en la ville de Chilpacingo (Amérique du Nord), déclare solennellement par l'intermédiaire de ces provinces, que, par suite des circonstances actuelles de l'Europe, il a recouvré l'exercice de sa souveraineté usurpée ; que, par consé-

quent, la dépendance du trône espagnol se trouve brisée à jamais... La souveraineté émane directement du peuple. Les lois doivent être les mêmes pour tous, sans faire d'exception pour les privilégiés... ».

L'Assemblée Législative élaborait la Constitution de 1814, libérale et démocratique.

La domination espagnole dura trois siècles, puisque la grande Tenochtitlán, capitale des Aztèques, tomba en mai 1521, et la proclamation de l'Indépendance eut lieu en 1821.

C'est à Vicente Guerrero qu'il appartient de consommer le mouvement initié par Hidalgo.

A partir de 1821, le pays vécut une période agitée : luttes civiles, des fédéralistes contre les centra-



José María Morelos y Pavón  
(Musée National d'Histoire,  
Salle de la Guerre d'Indépendance)



Général Vicente Guerrero  
(Musée National d'Histoire,  
Pinacothèque)



Général Ignacio Allende  
(Musée National d'Histoire,  
Salle de la Guerre d'Indépendance)



# 1910 - 1960

## 50<sup>e</sup> Anniversaire de la Révolution Mexicaine



Francisco I. Madero

listes, invasions étrangères, démembrement du territoire, ainsi que la grande révolution de la Réforme, dont le principal représentant fut Benito Juárez.

Une Constitution était promulguée le 5 février 1857, par laquelle étaient réaffirmés les principes du fédéralisme libéral, et consacrée la déclaration des Droits de l'Homme.

Pendant la longue gestion du général Porfirio Díaz, les lois étaient appliquées au gré du groupe au pouvoir ; un monopole politique s'instaura et la concentration des richesses échoua entre les mains de minorités privilégiées. Le progrès matériel ne favorisait pas le peuple.

Devant cette situation, et afin d'obtenir des réformes politiques, un changement d'hommes et l'amélioration économique du peuple, la Révolution Mexicaine éclatait le

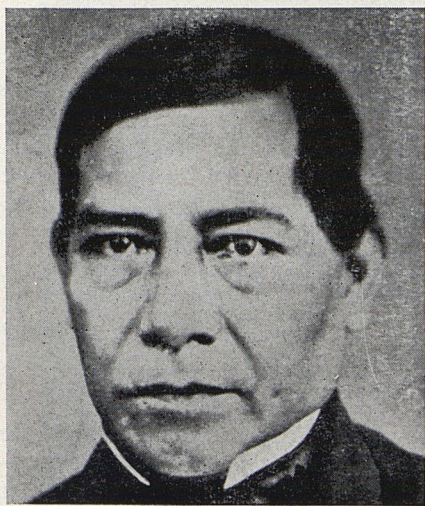
20 novembre 1910. Francisco I. Madero prit la tête de ce mouvement.

Dans la Constitution de 1917, à côté des garanties individuelles, figurent les garanties sociales. Les principes de la Révolution — qui se poursuit sous son aspect constructif et de justice sociale — y sont consacrés.

L'Indépendance, la Réforme et la Révolution constituent les trois étapes de la grande lutte du peuple mexicain pour son Indépendance politique et économique, ainsi que pour la justice sociale et l'expression de sa culture nationale.

Une claire synthèse du sens de cette lutte, échelonnée sur trois cycles, se trouve dans le paragraphe ci-après du Rapport du Président López Mateos, adressé au Congrès de l'Union le premier septembre dernier :

« L'année 1960 a, pour les Mexicains, une triple signification commémorative : voici cent cinquante ans, le pays initiait la lutte pour son indépendance et pour définir, en vue de les suivre avec loyauté et fermeté, les traits fondamentaux de ses destinées. Voici cent ans, le peuple abordait, par la Réforme, la tâche de former une communauté d'hommes libres, incorporés à l'histoire du monde moderne. Et voici cinquante ans, nous commençons la transformation la plus profonde des systèmes, politique, culturel et économique de notre société, afin de créer des modes de vie conformes à la dignité et au destin du peuple mexicain, avec une vision très nette des grands problèmes que l'humanité a dû affronter au cours de ce siècle. »



Benito Juárez



Emiliano Zapata



Venustiano Carranza



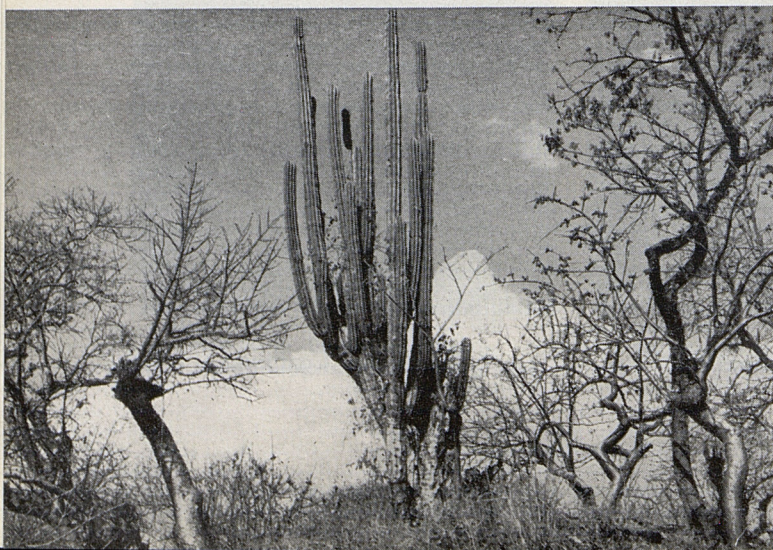
# PAYSAGE MEXICAIN

par Arturo GARCIA FORMENTI,  
Conseiller Culturel  
près l'Ambassade du Mexique en France.



Lagunas de Zempoala (État de Morelia)  
— photo Luis Marquez —

«Organos» (photo A. G. Formenti)



Le paysage mexicain est caractérisé par sa variété. Divers dans ses contours, ses couleurs et son climat, il est déterminé par la position astronomique et la situation géographique du pays, ainsi que par un système montagneux très particulier.

Le territoire du Mexique (2.000.000 de kilomètres carrés ; 34.625.903 habitants) comprend cinq éléments bien distincts : la partie continentale, d'où se détache, au nord-ouest, la péninsule de Basse Californie ; la partie isthmique (Tehuantepec) ; la partie péninsulaire (Yucatan) ; et la partie insulaire.

Du point de vue astronomique, les terres mexicaines sont toutes situées dans l'hémisphère nord, entre les parallèles 14° 28' et 32° 43' 30'', lesquels en constituent les latitudes extrêmes.

Le Tropique du Cancer coupe le territoire en son milieu ; de telle sorte qu'une moitié environ appartient à la zone tempérée du nord, et l'autre à la zone torride.

Dans l'État d'Oaxaca, dont la partie occidentale correspond à l'élément continental, et la partie orientale à l'élément isthmique, se trouve le nœud du système montagneux. Le **pic de Cempoaltépetl** (3.396 mètres) et, un peu plus à l'ouest, la masse titanique connue sous le nom de **Nudo Mixteco**, permettent de comprendre les grandes lignes du relief du sol.

On pourrait dire que c'est là que commence la théorie, l'explication — une sorte de syllogisme de la nature elle-même — du paysage mexicain, surtout de l'élément continental, l'essentiel et le plus étendu. Celui-ci est le corps des quatre autres.

La prémisse fondamentale serait une poignée de montagnes géantes (le Nœud Mixtèque) ; son développement logique : les deux chaînes formant les **Sierras Madre Orientale** et **Occidentale**, qui y prennent naissance et suivent le littoral sur toute sa longueur, aussi bien du côté de l'Atlantique que du





Nevado de Toluca (photo Luis Marquez)

¡Pêcheurs de Janitzio (État de Michoacán) Photo Luis Marquez







Les Volcans :  
à gauche, l'Iztaccihuatl;  
à droite le Popocatepetl.  
(photo A. G. Formenti)

Pacifique ; et sa conclusion : le paysage du Mexique, compte tenu, évidemment, de la position astronomique du territoire.

L'histoire et la vie du pays seraient les projections humaines de cette dialectique tellurique.

Une chaîne transversale forme l'**Axe Volcanique** et traverse le pays d'un littoral à l'autre. Sa matière en ignition a provoqué des éruptions aussi étranges que spectaculaires, notamment celle du **Paricutin** en 1943. Cette éruption dura cinq mois, pendant lesquels le volcan cracha plusieurs millions de mètres cubes de laves et de poussières.

Le **Paricutin** connut une activité intense pendant plus de huit ans. Le peintre Gerardo Murillo, surnommé « Dr Atl », capta avec ses pinceaux, embrasés par les éclairs mêmes du volcan, la vie et la mort de cet extraordinaire **Paricutin**.

Les édifices volcaniques les plus importants dudit Axe sont les suivants : le pic d'Orizaba, **Citlaltépetl**, « la montagne de l'Étoile », (5.750 mètres) ; le **Popocatepetl**, « la montagne qui fume », (5.450 mètres) ; l'**Iztaccihuatl** ou « la femme blanche », - qui ressemble à une imposante figure humaine, - (5.286 mètres) ; le **Nevado de Toluca** (4.558 mètres), Tous cachent leurs sommets sous un manteau de neiges éternelles.

Neige et sérénité sont les traits dominants du paysage correspondant au climat glacial.

Dans les terres froides, au-dessus de 2.600 mètres, le panorama des sierras et des cordillères ressemble aux Alpes.

Le **Plateau Mexicain**, d'une altitude moyenne de 1.700 mètres, s'étend entre les deux chaînes de montagnes et l'Axe Volcanique. Il est formé du **Plateau d'Anáhuac (la Meseta)** et des plaines boréales. Le

premier, d'une altitude moyenne de 2.000 à 2.500 mètres, est sillonné de nombreuses chaînes de montagnes secondaires formant une succession de plaines. Les **Vallées de Mexico, de Puebla et de Toluca** se détachent de l'Axe.

Vers le nord, le panorama change ; une terre plus basse et plus sèche surgit. Puis, apparaît un désert hostile que le Mexicain essaie de dominer.

Au nord-ouest, les déserts ont une expression tourmentée. Le regard se heurte aux dunes ; il s'arrête sur les lointaines montagnes dénudées, retombe sur le sable, parfois sur les cactus, candélabres éteints. Paysage toujours le même, toujours changeant, grâce aux jeux de lumière. Les couleurs y sont fascinantes : rose dans les plaines, violet sur les sommets, et, un peu partout, un vert, qui est la caractéristique des plantes privées d'eau.

Nous nous bornerons à parler de deux fleuves typiques : l'un, qui se jette dans l'Océan Pacifique, et l'autre dans l'Atlantique (Golfe du Mexique).

Le **Balsas** (840 kilomètres) traverse différentes régions. Le paysage de la terre chaude offre des tonalités extrêmement variées. Pendant la saison des pluies, il est resplendissant, mais, quand les pluies s'arrêtent, le gris domine. C'est la sécheresse presque complète ; seuls les bords du fleuve restent verts.

Le **Papaloapan** ou « fleuve des papillons » (536 kilomètres) forme l'axe d'un très vaste bassin. Pendant la saison sèche, solennel et tranquille, le fleuve a l'air d'un dieu indigène s'étirant paresseusement au milieu de la jungle. En revanche, pendant la saison des pluies, il déborde de son lit, semant la mort dans le tropique luxuriant. D'imposantes digues brident, aujourd'hui, son tempérament impétueux. Enfin, le Papaloapan dé-



L'île aux femmes  
(Mer des Antilles)  
(photo A. G. Formenti)



verse ses eaux dans le golfe du Mexique, non loin du lieu où, au XVI<sup>e</sup> siècle, débarquèrent les conquérants espagnols.

Au sud-est, la zone marécageuse du **Chiapas**, vue d'avion, apparaît comme un ensemble d'énormes alligators immobiles.

Dans les zones tropicales, l'on se trouve en présence de véritables explosions sensuelles de végétation. La terre est tellement féconde qu'on croit « entendre l'herbe pousser ».

Un voyage dans les forêts du Chiapas, l'État le plus méridional du Mexique, est encore une aventure et un éblouissement. Le climat y est torride, amazonique. L'abondance de la végétation empêche le soleil de pénétrer jusqu'au sol. Partout s'élèvent des arbres majestueux, et plus de mille variétés d'orchidées, — fleurs aristocratiques de la forêt, — s'accrochent à leurs branches.

La steppe et la savane forment le paysage fondamental de la **péninsule du Yucatan**. La partie nord est aride ; à l'est, se trouvent des forêts presque impénétrables. C'est l'une des régions archéologiques les plus riches du continent américain. Les anciens Mayas y ont laissé d'innombrables monuments, où se mêlent le mystère et la beauté.

Dans la région centrale, vers l'ouest, se prélassent les lacs du Michoacan, aux vagues tranquilles et aux noms musicaux : **Zirahuan, Cuitzeo, Patzcuaro**. Dans ce dernier site se sont conservées les traditions d'une race d'artistes, traditions toujours vivantes dans la musique, le chant, la danse, l'artisanat, les couleurs des maisons et des costumes indigènes.

Indiennes "Seris" (Ile du Requin, Golfe de Californie)  
Photo Luis Marquez







Xochimilco (Mexico D.F.) - Photo Luis Marquez.

Les barques qui se balancent au gré de l'onde, ne semblent pas avoir changé depuis des siècles. Leurs voiles, en forme de filets, leur donnent l'apparence d'immenses papillons flottants, dont les ailes brillent sous les paillettes d'or de l'aube.

Dès l'ouverture de la chasse au canard, toutes voiles relevées, silencieusement, elles forment une haie circulaire autour des oiseaux. Soudain, le crépitement des pétards met ceux-ci en fuite, et ils s'égaillent à tire d'ailes. Alors, les indigènes à la peau bronzée les abattent à coups de javelot.

Par les nuits sans lune, des centaines de pêcheurs glissent sur le lac, à la lueur des torches.

Dans le Golfe de Californie, l'île du **Tiburon** (du Requin), au sol aride, est peuplée de gens taciturnes. En revanche, des ports comme **Acapulco** et **Mazatlan**, sur l'Océan Pacifique, et des contrées comme « l'île aux femmes », dans la mer des Antilles, avec ses eaux phosphorescentes, ses rochers en balcons, sont des hymnes à la jeunesse éternelle de la Nature.

Le voyageur qui se rend du **port de Veracruz** à l'ancienne **vallée de l'Anáhuac**, voit se dérouler devant ses yeux une succession de zones nettement définies. Tout y est différent : le climat, la végétation, la faune, les couleurs et les coutumes. C'est d'abord la mer, les hauts palmiers qui se dressent vers le ciel, et les bananiers géants, qui se mirent dans les lagunes et les fleuves. La nature est ici un foyer créateur. Puis, au-delà des bois de liquidambar, ce sont les chênes-rouvres et les champs de blé. Les agaves passent en file indienne, et les figuiers de Barbarie tendent leurs

"La Vallée de Mexico", peinture à l'huile (1864) par José-Maria Velasco - photo Luis Marquez.





Cactus (photo A. G. Formenti)

mains vertes, en signe de sobre bienvenue. L'homme enjoué de la Côte a fait place à l'habitant plus réservé de l'intérieur. Enfin, la vallée de l'Anahuac, enclavée dans un amphithéâtre de montagnes, sévère dans ses contours précis.

Tout près de Mexico, posé dans la plaine, **Xochimilco**, aux jardins flottants, est une émeraude sur laquelle s'écoulent lentement les barques indigènes chargées de fleurs et de musique.

Le **bois de Chapultepec** à l'intérieur de la ville même, où les *ahuehuetes*, vieux de cinq siècles, paraissent des symphonies pétrifiées, surplombe la vallée limpide, de sa terrasse fleurie.

La vallée de la troisième dimension, animée par les pinceaux de José Maria Velasco, dans ses contrastes d'ombres et de lumières, dans ses arrière-plans, que l'on croit pouvoir toucher. Ce paysagiste du Mexique a saisi avec maestria et amour tous les tons du vert et les multiples nuances de la gamme spectrale. Dans ses tableaux, l'on sent la transparence de l'atmosphère, la fraîcheur du vent, le mouvement des nuages, le murmure des lacs, la solidité des volcans.

Recréant le paysage, le peintre Velasco en exprime l'invisible à travers le visible, le tréfonds des êtres et des choses, dans un cadre grandiose et dramatique.

Cîmes et ravins, déserts, terres fécondes et tropique exubérant, fleuves sauvages et rivières harmonieuses, cascades sonores et lacs peuplés de légendes, champs ondoyants de canne à sucre et de blé, immenses taches de maïs et de *henequén* (sisal), tout cela forme la vaste scène de la vie du Mexique, dont les paysages aident à comprendre les contrastes.



Acapulco (photo Brehme)







Ali Chumacero  
(Photo Arturo Sotomayor)

## Poème d'Ali CHUMACERO

### LOS OJOS VERDES

Solemnidad de tigre incierto, ahí en sus ojos  
vaga la tentación y un náufrago  
se duerme sobre jades pretéritos que aguardan  
el día inesperado del asombro  
en épocas holladas por las caballerías.

Ira del rostro, la violencia  
es río que se despeña en la quietud el valle,  
azoro donde el tiempo se abandona  
a una corriente análoga a lo inmóvil, bañada  
en el reposo al repetir  
la misma frase desde la sílaba primera.

Sólo el sonar bajo del agua insiste  
con incesante brío y el huracán acampa  
en la demora, desterrado  
que a la distancia deja un mundo de fatiga.

Si acaso comprendiéramos, epílogo  
sería el pensamiento o música profana,  
acorde que interrumpe ocios  
como la uva aloja en vértigo el color  
y la penumbra alienta a la mirada.

Vayamos con unción a la taberna adonde  
aroma el humo que precede,  
bajemos al prostíbulo a olvidar esperando:  
porque al fin contemplamos la belleza.



---

*Alí Chumacero est né, en 1918, à Acaponeta (Etat de Nayarit). Présent dans tous les mouvements littéraires mexicains, on le trouve parmi les animateurs et les collaborateurs des revues littéraires les plus importantes du Mexique.*

*En face de l'existence, Chumacero a adopté une attitude réservée et, dans une certaine mesure, distante.*

*Sa poésie appartient à cette tradition illustrée, entre autres grands poètes, par Góngora et Mallarmé. Se refusant à la facilité, son lyrisme donne au mot une valeur symbolique, dans une forme dure, sans complaisance ni pitié.*

---

## LES YEUX VERTS

Solemnié de tigre incertain, là dans ses yeux  
erre la tentation et un naufragé  
dort sur des jades anciennes qui guettent  
le jour inespéré du prodige  
en des temps foulés par les chevaleries.

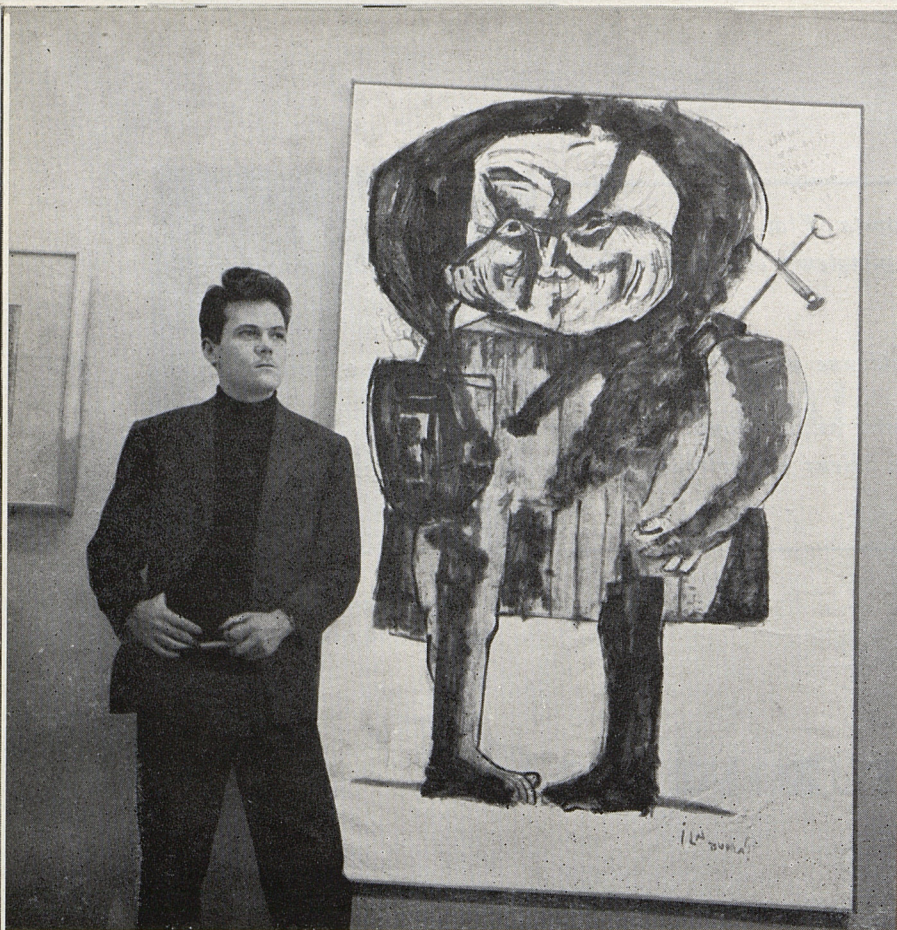
Fureur du visage, la violence  
est un fleuve qui se jette dans le calme de la vallée,  
effroi où le temps s'abandonne  
à un courant tout pareil à l'immobilité, baigné  
dans le repos — répétant  
la même phrase depuis la première syllabe.

Le son seul au fond de l'eau insiste  
sans trêve, avec passion et l'ouragan campe  
dans l'attente, exilé  
qui laisse au loin un monde de fatigue.

Peut-être si nous pouvions comprendre, la pensée  
serait épilogue ou musique profane,  
accord qui interrompt les loisirs  
comme le raisin change en vertige la couleur  
et la pénombre anime le regard.

Allons avec onction à la taverne d'où  
s'exhale la fumée qui précède,  
descendons au lupanar oublier en attendant :  
parce qu'enfin nous contemplant la beauté.





*Un jeune peintre :*

## José Luis CUEVAS

← L'artiste présente "Métamorphose de l'enfant-dieu, de Mantegna de la National Gallery", (Collection particulière, New-York)

**C**et artiste est né à Mexico en 1933. Dès l'âge de dix ans, il entra à l'École de peinture et sculpture « La Esmeralda ». Doué d'un talent précoce, Cuevas donna alors une expression personnelle à des dessins à la plume et à des aquarelles sur des thèmes dramatiques.

En 1947, José-Luis Cuevas expose à Mexico un premier lot de toiles et de dessins. En 1953, il attire l'attention du grand public ainsi que de la critique sur des œuvres qu'il présentait aux Galeries **Prisse** et **San Angel**, de Mexico.

L'**Union Pan-américaine**, de Washington, présenta ses œuvres en 1954, et, un an plus tard, patronné par la **Galerie Edouard Loeb**, José-Luis Cuevas était accueilli par Paris, où il faisait éditer une monographie préfacée par Jean Cassou et Philippe Soupault.

En 1955, Cuevas présenta six grands dessins à la **III<sup>e</sup> Biennale de Sao Paulo**, (Brésil). Au cours des années 1955 et 1956, cet artiste participa, aux côtés d'autres peintres, à de nombreuses manifestations artistiques au Mexique, aux États-Unis, au Vénézuéla et à Cuba.

En 1957, Cuevas faisait une exposition personnelle de ses œuvres à Washington et à New-York, puis au château de la Napoule, en France.

En 1958, c'est Lima et Caracas ; et aussi des expositions collectives : galerie « **G** », de New-York ; galerie **Martin Schweig**, de Saint Louis du Missouri ; **Université de Michigan** ; **Laguna Gloria Art Gallery**, d'Austin (Texas).

En 1959, Cuevas participe à la **V<sup>e</sup> Biennale de Sao Paulo**, où on lui réserve une salle particulière. Et, il expose à la **Galerie**

**Bonino** de Buenos Aires, ainsi qu'au **Museo de Bellas Artes** de Caracas. Diverses institutions des États-Unis présentent ses œuvres : **Slater Memorial Museum**, de Connecticut ; **l'Institut d'Art**, de Chicago ; la **Galerie Gres**, de Washington ; le **Musée de Brooklyn**, à New-York ; la **Pan-American Union** de Washington ; **l'Institut Carnegie**, de Pittsburg.

En 1960, année où il présente 71 dessins sur Kafka au **Musée d'Art** de Philadelphie, José-Luis Cuevas multiplie ses expositions : **Galerie David Herbert**, de New-York ; **Fort Worth Art Center**, de Fort Worth (Texas) ; **Galerie Antonio Souza**, de Mexico ; **Galerie Silvan Simone**, de Los Angeles ; **Galerie Sistina**, de Sao Paulo ; **Pan American Union**, de Washington ; **Arizona State University** ; **Birmingham Museum of Art** ; **Riverside Museum**, de New-York ; **Centre Artistique**, de Barranquilla (Colombie).

Ajoutons que José-Luis Cuevas a remporté un **1<sup>er</sup> Prix International de Dessin**, à la **V<sup>e</sup> Biennale de Sao Paulo** (1959), et un **Second Prix** à **l'Anual de Pintura Interamericana** de Barranquilla (1960).

"Étude du Ménage Arnolfini, de Jan Van Eyck" (1959). Collection Gelden Rodman, Oakland (New-Jersey)











"Funérailles d'un dictateur - les Législateurs", (1959) Galerie Sistina, Sao Paulo

*Alejo Carpentier écrivait à propos de ce jeune peintre :*

José Luis Cuevas n'a actuellement que vingt-cinq ans. Et il est parvenu à ce que bien d'autres artistes, extrêmement travailleurs et sincères, n'obtiennent pas, parfois, au cours d'une longue existence : se créer un monde à soi, une ambiance personnelle, qui nous stupéfie par la façon de nous imposer une réalité métaphorique, souvent implacable, toujours douée d'une évidente puissance de révélation. Quelqu'un a dit fort judicieusement, que Cuevas était doué d'un sentiment tragique de la vie. Sentiment qui se manifeste par le désir de nous montrer

ce que nous ne voulons peut-être pas voir autour de nous. « Le diable n'existe pas si je nie son existence » — dit l'étudiant de Faust. « A moins qu'il ne t'envoie un coup de pied dans les tibias » — riposte Méphistophélès, le madré... Par son œuvre de grand artiste, José-Luis Cuevas illustre perpétuellement le dialogue de Goethe.

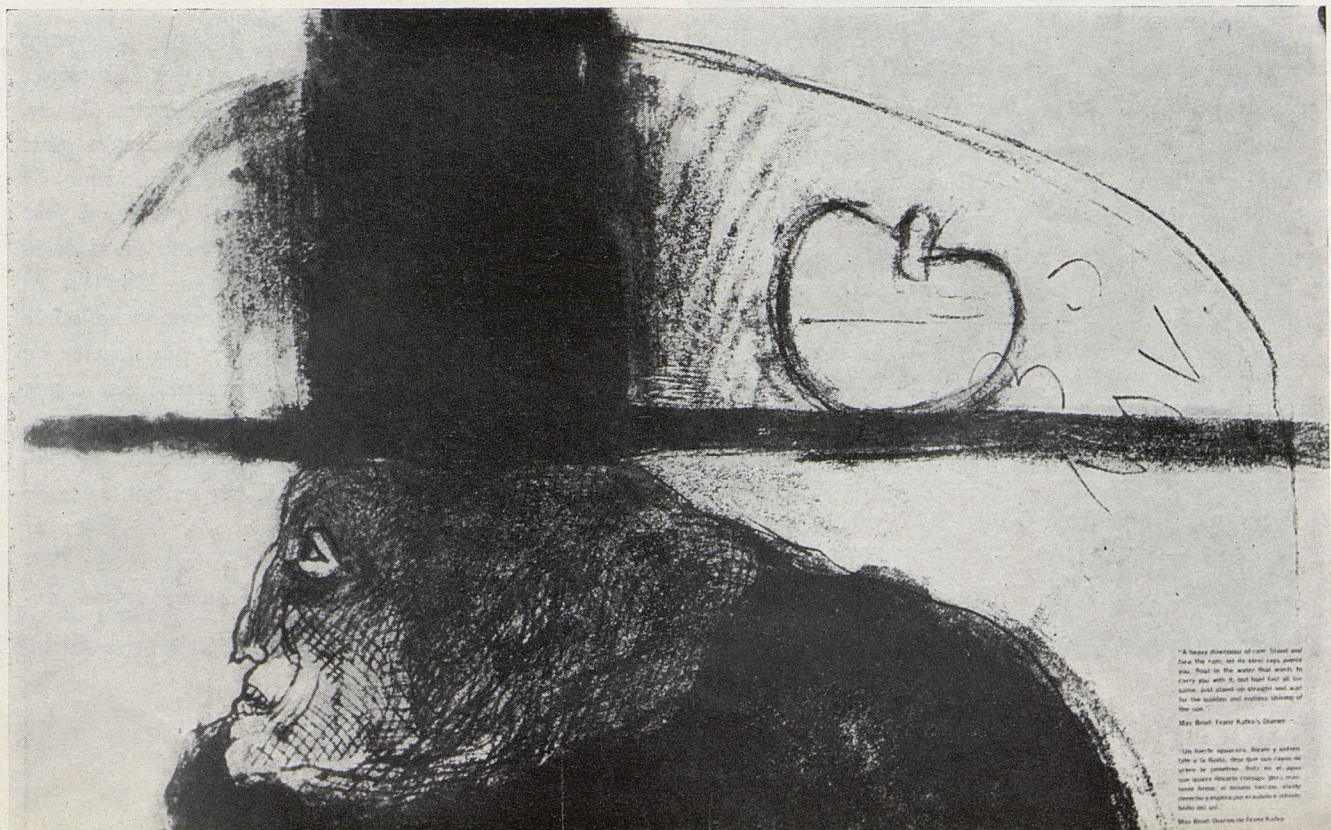
« Son univers dramatique et inquiétant est de ceux qui ne s'effacent pas de la mémoire, une fois franchi le seuil de la demeure où se meuvent ses créatures, nées d'une réalité transfigurée. »





"Femme Piétinée" (1959) - gouache - Collection Mrs. Culver Orswell, New-York

Une page du Livre "The worlds of Kafka and Cuevas" - L'original figure dans la collection  
du Philadelphia Museum of Art, Philadelphie (États-Unis)







## Au fil de l'eau...

par Agustín YÁÑEZ,  
de l'Académie Mexicaine,  
membre de *El Colegio Nacional*

*A*gustín Yáñez est né en 1904 à Guadalajara (dans l'Etat de Jalisco) où il a fait ses études jusqu'à la licence en droit, qu'il obtint en 1929. A cette époque, il était un des animateurs de l'équipe littéraire qui publiait la revue « *Bandera de Provincias* » (1929-1930); Yáñez en partageait la direction avec le poète Alfonso Gutiérrez Hermosillo.

Par la suite, Yáñez vint à Mexico pour y étudier la philosophie et il fut nommé professeur en 1951. Pendant plusieurs années, il enseigna la littérature et l'histoire dans différentes écoles de Guadalajara, puis à Tepic (capitale de l'Etat de Nayarit) et, enfin, à l'Université Nationale de Mexico ainsi qu'au Collège du Mexique. Il fut président de la Commission des Publications, coordinateur des Humanités, président du Conseil Technique de Recherches Humanistiques de l'Université Nationale et vice-président de l'Institut International de Littérature ibéro-américaine. D'autre part, Yáñez fut Directeur du Département des Bibliothèques et des Archives Economiques du Ministère des Finances, et il a représenté l'Université et le Gouvernement du Mexique à diverses réunions culturelles. Il a été également secrétaire général du Comité d'Organisation des Fêtes du VI<sup>e</sup> Centenaire de l'Université de Mexico, et fut chargé de l'édition des Œuvres complètes de Justo Sierra, publiées par l'Université pour

commémorer le centenaire de la naissance de son fondateur.

De 1944 à 1945, Yáñez fut directeur de la revue « *Occidente* », et il collabora à différentes revues littéraires et culturelles, ainsi qu'à des quotidiens de Mexico. Il fit partie du Séminaire de la Culture Mexicaine, dont il devint président. Il est membre de l'Académie Mexicaine et de *El Colegio Nacional*. De 1953 à 1959, il était Gouverneur de l'Etat de Jalisco.

Agustín Yáñez est un des plus brillants prosateurs contemporains du Mexique. Outre des essais historiques et philosophiques, il a écrit de belles évocations de son enfance et de sa jeunesse, qui se sont épanouies dans sa province natale; une fine estampe, *Espejismo de Juchitán* (1940), et des romans, parmi lesquels il faut citer, en raison de leur originalité et pour la richesse d'imagination : *Archipiélago de mujeres* (1943) et *Al filo del agua...* (1947) — dont nous donnons ci-après quelques extraits —, puissante analyse des drames de conscience qui agitent le milieu provincial. Les essais et études de critique littéraire de Yáñez sont consacrés, pour la plupart, à des questions mexicaines. Sa biographie du père Las Casas, son essai sur les aptitudes de l'âme indigène, son étude sur la vie, les idées et l'œuvre de Justo Sierra, ainsi que son essai sur Fernández de Lizardi, représentent des contributions fondamentales à l'étude de tels sujets.



**B**ourg de femmes en deuil. De-ci de-là, pendant la nuit, dans l'affairement de l'aube, durant tout le déroulement de la matinée, sous le grand soleil, aux lumières du soir - vives, pâles, agonisantes -; petites vieilles, femmes mûres, jeunes filles robustes; fillettes; sous les porches des églises, dans la solitude des rues; dans les boutiques et dans certaines maisons, - bien peu nombreuses - furtivement ouvertes.

Gens et rues absorbés. Régulières, les rangées de murs, à grands pans lisses. Portes et fenêtres aux lignes austères, fermées par des planches massives, de nobles, vieux bois, sans vernis ni vitres, paraissant toutes avoir été travaillées par un seul et même artisan rude et précis. Patine du temps, du soleil, des pluies, des mains coutumières sur les grandes portes, les linteaux et les seuils. Maisons d'où ne sortent ni bruits, ni rires, ni cris, ni pleurs; mais, par en haut, l'odeur des minces morceaux de bois consommés dans les fours et dans les cuisines, enveloppé pour le régal du ciel dans des toiles de fumée bleue.

Dans le cœur et les alentours, le même hermétisme. Maisons écartées, près du fleuve, près du coteau, au départ des chemins, dans la noblesse de leur construction qui revêt de dignité les murs de briques.

Et des croix au sommet de chaque façade, même la plus humble, couronne des pierres d'angle, des parois interminables: croix de pierre, à chaux et à sable, de bois, de palmier; les unes étroites; d'autres, hautes et les petites, et fragiles, et parfaites, et les maladroites.

Bourg sans fêtes, sinon la danse quotidienne du soleil avec son régiment de vibrations. Bourg sans autre musique sauf celle des cloches qui clament la douleur, et celle qui, dans les églises fait s'exhaler l'angoisse oppressée en mélodies plaintives dans des chœurs aigus et enrourés. Pas de réunions. Sainte horreur du bal: même pas en pensée, jamais, jamais. Les familles se rendent visite seulement en cas de condoléances ou de maladies, ou peut-être à l'occasion de l'arrivée d'un absent, longtemps attendu. Bourg âpre, sans arbres ni potagers. Voies d'accès et cimetière sans arbres. Place plantée d'arbustes arrosés. Le fleuve à sec la plupart du temps; fleuve aux grandes pierres brillant au soleil. Paysage de coteaux arides dont les lignes dépouillées se superposent sans fin dans des horizons tout semblables. Coteaux arides. Coteaux arides.

Bourg sans jardins publics. Bourg de soleil, desséché, brillant. Fontaines de pierre, taries, dans les places, dans les tournants. Bourg fermé. Bourg de femmes en deuil. Bourg solennel.

La propreté met une note de vie. Les rues sont nettes. Les maisons sont blanchies à la chaux et aucune, même parmi les plus éloignées, n'est en mauvais état. Les hommes, rasés, vieillards au visage mince, garçons rougeauds, garçons pâles, à la chemise propre, aux pantalons propres; propres, les *catrines* (jeunes gens endimanchés), propres les *charros*, propres les journaliers en pantalons blancs. Propres les femmes pâles, en deuil, pâles et en deuil, elles qui sont l'âme des foyers, des rues ensoleillées, des chambres furtivement ouvertes. Note de vie et de fraîcheur, les rues bien nettes sous le soleil et au point du jour et dans la nuit. Femmes en deuil, matinales, puisant la propreté au fond de puits secrets.

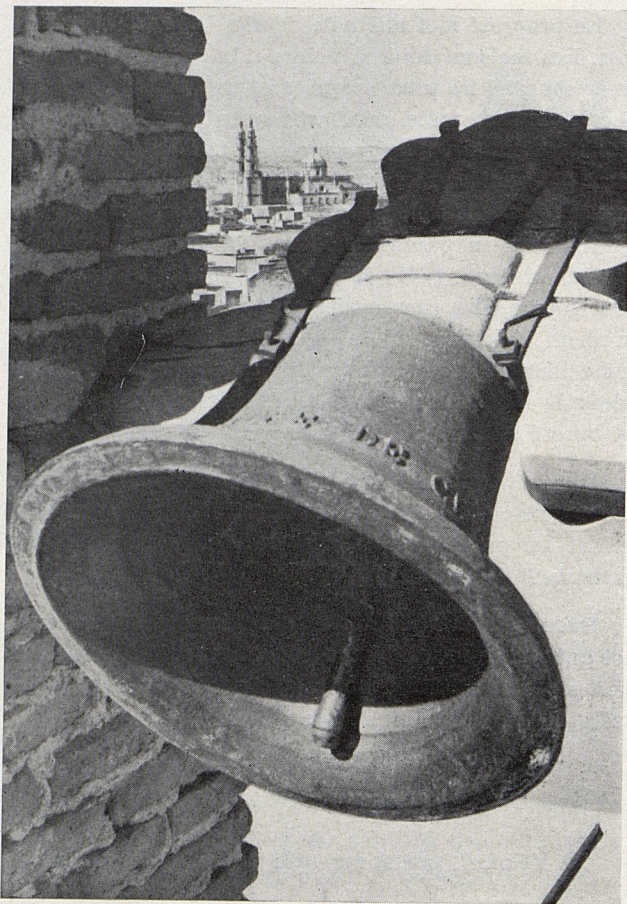
Dans chaque maison un puits, caché aux regards étrangers comme les plantes fleuries en pots, qui peuplent les patios secrets, les couloirs intérieurs, fleurant la fraîcheur et la paix.

Beaucoup plus à l'intérieur, la cuisine, où l'on mange et qui est, en même temps le centre du cloître familial. Là se tiennent les femmes vêtues de deuil, mais la tête découverte, aux cheveux lisses.

"El Velorio", pastel sur toile de Francisco Goitia







La cloche tinte

Puis les chambres. Des images. Des lampes. Un petit coffre fermé à clef. Quelques armoires. Des vêtements, comme des fantômes pendus. Des paniers avec des céréales. Quelques sièges. Le tout rangé le long des murs. Le lit, les lits, dans les coins (avec, au dessous, des corbeilles remplies de linge blanc). Et, au milieu des pièces, de grands espaces vides.

Pièces qui sont comme des salons de par leurs nombreux sièges et par quelques canapés. Il n'y manque pas un lit. Le lit du maître. Dans les encoignures, les images les plus importantes du bourg et du foyer, avec des fleurs artificielles, des globes, des vases de terre. La main de la Providence, Notre Seigneur, quelque Croix miraculeuse apparue dans des temps reculés à quelque ancêtre de légende.

Des lits émane l'air de mystère et l'hermétisme qui assombrit les rues et le bourg. C'est des tours que descendent les ordres qui régissent la marche de la maison. Sons de cloches à heure fixe, clameurs, coups isolés. Bourg conventuel. Buvettes honteuses. Bourg maudit, perdu parmi les broussailles dans le lit bas

du fleuve desséché. Bourg sans billard, ni photographe, ni pianos. Bourg de femmes en deuil.

Le désir, les désirs dissimulent leur respiration. Et il faut s'arrêter un peu pour l'entendre, pour la deviner au travers des portes barrées, dans le sillage des femmes en deuil, des hommes graves, des garçons colorés, des petits enfants pâles. Il faut l'entendre dans les offices et chants religieux où elle a trouvé refuge. Respiration profonde, respiration de fièvre retenue avec effort. Les tout petits ne peuvent s'empêcher de crier, parfois. Les rues sont trépidantes : les femmes chanteront ! Non, sauf à l'église, les vieux chœurs appris de génération en génération. Le curé et ses acolytes passent, vêtus des vêtements sacerdotaux, et les hommes se découvrent ; les hommes et les femmes en deuil, les enfants leur baisent les mains. Quand ils élèvent le Très Saint Sacrement, revêtus des ornements sacrés, un acolyte - lui aussi portant les ornements sacrés - agite la clochette, et le bourg se prosterne, dans les rues et sur la place. Lorsque les cloches annoncent l'élévation et le salut, le bourg se prosterne dans les rues et sur la place. Lorsque de lents, très lents coups de bourdon sonnent midi, trois heures et la prière, les hommes ôtent leur chapeau dans les rues et sur la place. Lorsque le bourdon, lourd, très, très lentement annonce l'aube, il est, dans de sombres alcôves, des toux de vieillesse et de nicotine, toux légères ou viriles, avec de grandes prières, de cordes sonores mi-étouffées ; de petits vieux à la nuque desséchée, des femmes et des paysans matinaux, agenouillés dans des lits obscurs. s'habillent, grattant des allumettes, bâillant parfois, entre des mots de prière, tandis que la cloche enrouée annonce l'aube avec une lenteur solennelle, lourde.

Les ménages vont aux premières messes. A des messes sombres. Ou, si quelque clarté filtre, elle est indécise. Comme s'il y avait un peu de honte. Mystérieuse. Les ménages n'ont pas la solennité des enterrements, des messes d'enterrement, lorsque se déploient toutes les cloches en des plaintes prolongées, s'étendant à travers le ciel comme de la fumée, alors que les trois prêtres et les quatre enfants de chœur viennent sous le porche, le long des rues, au cimetière, richement habillés de noir, parmi des centaines de cierges, au son des chants et des cloches.

La cloche sonne parfois le glas pour les agonies et demande à tout le bourg, dans les patios, dans les coins de la place, des rues, des chambres, des prières pour un mourant. Les voisins récitent le « Quitte la terre, âme chrétienne » et la prière du Saint Suaire.

Quand la vie se consume, les cloches changent de rythme, et les voisins se rendent compte qu'une âme est en train de subir un très sévère jugement. Une an-



goisse commune parcourt les rues, les boutiques, les maisons. Les personnes entrées pour aider à bien mourir se retirent ; d'autres, plus intimes, restent pour aider à faire la toilette du mort, après les instants d'attente respectueuse, tandis que le jugement commence, mais avant que le corps se refroidisse.

Les cloches sonnent aussi par coups isolés, les dimanches et les fêtes d'obligation. Egalement les jeudis au soir. Elles ne sont gaies que lorsqu'elles sonnent durant des heures de soleil. Le soleil est la gaieté du bourg, une gaieté presque inconnue, une gaieté dissimulée, comme les affections, comme les désirs, comme les instincts.

Comme les affections, comme les désirs, comme les instincts, la peur, les peurs apparaissent, agitent leurs mains invisibles, comme des mains de cadavres, dans des fenêtres et des portes hermétiques, dans les yeux des femmes en deuil et dans leurs pas précipités à travers les rues, et dans leurs bouches contractées, dans la gravité masculine et dans le silence des enfants.

Les désirs, les avides désirs, les désirs pâles et la peur, les peurs grincent dans les serrures des portes, dans les gonds desséchés des fenêtres ; et elles ont leur odeur, impossible à confondre, odeur de sueur, goût salé, dans les coins des confessionaux, dans les chapelles obscurcies, dans les fonts baptismaux, dans les bénitiers, dans les crépuscules, dans les rues, à toute heure du jour, dans la profonde pause de midi, pour tout le bourg, à toutes les heures, une saveur de sel, une odeur d'humidité, une invisible présence terreuse, angoissante, que rien ne brise, que rien ne tue, qui prend l'étranger à la gorge et qui est peut-être le plaisir du voisinage, tout aussi bien que plaisir de pénitence.

Les nuits de lune, les peurs s'enfuient à toute vitesse ; on peut entendre leurs pas, leur vol pénible et violent, au ras de la rue, sur les parois, en haut des terrasses. Camisoles de force se débattant dans l'air, les poings et les jupes contorsionnés, frappant les maisons et le silence en des vols d'oiseau aveugle noir, aux ailes de vampire, de hibou ou d'émouchet ; avec des ailes de colombe, oui, de colombe trouble, enfuie depuis peu, et qui reviendra plus tard derrière ses barreaux. Les désirs volent toujours de préférence par les nuits de lune ; les peurs courent après eux en les menaçant, en se répandant en imprécations ; en poussant des cris : vents à la voix aigüe et inaudible. Les désirs bondissent de la lumière à l'ombre, de l'ombre à la lumière, et c'est en vain que les peurs recommencent leurs bonds. La vieille danse dans la moitié de la nuit. La lassitude passe. Et, à l'aube, par temps de lune, alors que la cloche annonce le jour, les bonds des désirs qui jouent avec des peurs



Le bourg

recommencent. Le matin impose la victoire de celles-ci, car, désormais, elles seront durant toute la journée, les premières à rôder autour du foyer, dans les rues, sur la place, tandis que les désirs gisent, étendus sur les joues, sur les lèvres, dans les paupières, sur les fronts, dans les mains, étendus dans les rides du visage ou cachés dans des chambres sombres, transpirant la sueur qui imprègne l'air du bourg.

Dans les nuits de lune, dans des maisons écartées, qui sait si même dans le fond de quelque maison du centre, des guitares ne grincent pas en sourdine, empreintes de mélancolie, langues des désirs. Dans les nuits de lune, elles chantent dans les buvettes honteuses, une chanson profane, chanson des peurs, montures des désirs. Dans les nuits de lune, une douce tristesse erre sur les bassins exsangues de la place, dont les pierres réverbèrent la mélancolie envers une pensée nazaréenne absente et une émotion samaritaine, absente elle aussi. Jamais, même dans les nuits de lune, et peut-être même au cours des plus sombres nuits, les bassins n'ont entendu un dialogue d'amour ;



seuls des désirs solitaires viennent s'asseoir auprès d'eux. Jamais un couple n'est venu, les mains fièvreusement entrelacées. Bassins arides, polis par le temps.

Dans les soirs chargés de pluie, dans les heures torrentueuses, durant les soirs, après qu'il a plu et que demeure l'odeur des murs, du bois et des rues trempées de pluie, durant les nuits chargées d'électricité, et alors que la tourmente menace, durant les matins nuageux, durant les interminables jours de bruine et quand on est étreint par l'accablement de l'été, durant les nuits de froid intense, dans la transparence de l'hiver, les désirs sortent aussi et on entend sur des cordes gémissantes une chanson profane jouée par d'invisibles démons qui, parfois, enivrent les croix des façades, des murs, des tournants, des tours, et la grande croix sur le linteau du cimetière. Les peurs, gendarmes, garde-fous, devront les assujettir avec des chemises noires et blanches, avec des chaînes de fer, avec l'exorcisme des cloches et l'ombre des vêtements sacerdotaux.

Bourg au carême perpétuel. Printemps et été tempérés par une pluie de cendre. Huiles de *Dies irae*, jamais épuisés pour les oreilles. Eau de *Asperges me* pour les fronts. Epine du *Miserere* pour les épaules. Canon du *Memento, homo*, pour les yeux. Sel du *Requiem æternam*, pour la mémoire. Les quatre cavaliers des derniers jours, gendarmes municipaux, parcourent sans trêve les rues, les maisons, les consciences. *De profundis*, pour les langues et les bouches. Dans les glandes lacrymales, l'orbite toujours en état d'alerte avec des darses dans les fronts et dans les joues.

Bourg d'âmes. Les rues sont des ponts nécessaires. Pour aller à l'église. Pour remplir de strictes obligations. Les femmes en deuil se hâtent d'un pas rythmé, le rosaire et le livre de prières dans les mains, ou l'anse du panier aux achats passée au bras. Hiératiques, rapides, abrégant les saluts obligés. Parfois, sur le seuil elles s'arrêtent un instant à chuchoter, un très court instant, comme craintives. (Mais il faudra guetter longtemps pour voir comme parfois elles arrivent aux portes, lentement, et on dirait qu'elles n'ont pas envie qu'on leur ouvre, et elles entrent avec des gestes de prisonnières qui laissent sur le trottoir toute espérance). Il faudra guetter longtemps. Parfois elles soupirent, lorsque la porte se referme. Il y a, oui, des hommes, au détour de la rue, dans les environs des magasins, sur les bancs de la place; ils sont peu nombreux et avarés de mots; ils paraissent méditatifs et on ne voit pas briller dans leurs pupilles l'éclat de la curiosité qui trahirait le goût de la rue pour la rue. A la nuit, il y aura des pas obsédés et des ombres enve-

loppées sous les oscillations des lanternes municipales. et, à minuit, ou plus matin, on pourrait entendre des chuchotements près des serrures des portes ou entre les fentes des fenêtres. Ah! c'est le grand mystère triomphant sur les quatre cavaliers; la vie qui rompt les compartimentations, mais entre les ombres, avec l'ancienne discrétion, comme l'exige — et le permet — la coutume du bourg. Tandis que les cloches dorment. Et il est plus recommandable, plus honnête, le langage écrit: les boutiques gardent précautionneusement, comme s'il s'agissait d'une marchandise honteuse, certains plis déjà écrits, pouvant s'adapter à toute circonstance; mais il y a aussi des hommes et des femmes embusqués qui peuvent rédiger des missives particulières, pour les cas difficiles ou perdus.

On ne les voit pas, mais on les entend les racontars des quatre cavaliers dans la mêlée des instincts, au crépuscule, aux heures de la nuit noire. Les os grincent, les langues sont sèches et altérées.

Cavaliers mystérieux de chair et de sang ils voyagent pendant les heures tardives, en direction des espaces extérieurs, par les chemins avoisinants. Le bourg est consterné, comme si un *coyote*, comme si un loup laissait des empreintes de sang sur toutes les banquettes, les murs, les portes et les fenêtres, comme si tous les voisins se sentaient complices du rapt. C'est là que sont engendrées avec de futures vies, de futures vengeances et de futures morts. Il n'est pas au bourg de malheur comparable à celui de l'honneur maculé: toutes les agonies, toutes les misères ou n'importe quel autre genre de tourments lui sont préférables. Comme il est difficile d'accepter les faits qui ont été! Dans la machinerie paternelle, la corde la plus sensible a été cassée pour toujours, et même dans le cas d'un prochain mariage, des maux le moindre, déjà les futurs petits-enfants sont condamnés à être à jamais des fruits amers, arrachés par la force. Et une telle résignation n'est pas fréquente avant la vengeance sans quartier ou l'exclusion totale, inflexible, s'étendant à la fille fragile, au gendre abhorré, aux petits-enfants étrangers à qui personne ne doit penser sous peine de perdre l'amitié de l'offensé.

Même les démarches en bonne et due forme, les relations prudentes et établies avec tous les égards et avec tous les déguisements possibles, la demande, même transmise par la bouche du curé et appuyée par des voisins influents, tombe comme la foudre dévastatrice, blesse l'âme paternelle, fait pleurer les familles, met les maisons en deuil, assombrit les frères, met en quarantaine le responsable, quelque avantageux qu'il ait pu paraître, quelque espéré qu'il ait été. La fiancée



est une plante chancelante et maltraitée, réceptacle de mépris et d'invectives : quelle gloire pour la famille si elle cédait et ensuite se repentait ! Si elle s'obstine, comme elle est pâle quand elle arrive à la paroisse, l'inévitable matin de la cérémonie nuptiale, sans oser même regarder celui qui lui donne les arrhes et lui passe l'anneau nuptial. Quelle honte, les premiers jours ! Elle n'ose même pas accompagner son mari à l'église. Quelle visible honte de se sentir mère, point de mire de regards et de commentaires intimes. Quel calvaire, celui du couple, sous l'hostilité sans issue, collective, traditionnelle, ennemie. Les hommes aussi se sentent marqués, montrés par d'invisibles doigts, par des regards captieux, par des réticences, au cours des premiers mois de mariage, et on évite de parler de leurs goûts, de leurs problèmes, de leur femme, comme s'ils étaient des voleurs en fuite ; les fillettes pubères tremblent quand elles les voient arriver, car elles ont entendu de vagues conversations qui leur font peur, de vagues conversations qui en font de redoutables odieux, quoique, tout du fond de la peur, montent comme des bulles, d'informes, avides inquiétudes, comme celles des jeunes adolescents qui voudraient bien parler avec les nouveaux mariés et sont retenus

par la honte qui les éloigne de ceux qui furent leurs compagnons de jeux.

Bourg de voix basses. Bourg qui n'a rien de strident. Sauf les dimanches matins, et jusqu'à midi seulement. Un fleuve de sang, fleuve de voix et de couleurs inonde les chemins, les rues, et fait refluer sa ferveur sous le porche de la paroisse et dans les places, teint les auberges, les hôtelleries et les magasins ; fleuve coloré dont les eaux ne se mélangent pas à l'eau grise étale, ni ne l'imprègnent. La grand'messe finie et faits les achats pour la semaine, les hommes, aux démarches et aux voix fortes, les jupons aux couleurs criantes, - orange, couleur de rose, soufrées, violacées - crissantes d'amidon, les chaussures qui craquent, les petits enfants geignards, les montures trépidantes, reprennent le chemin de leurs « ranchos » et laissent le bourg avec son après-midi silencieux, avec ses femmes endeuillées, avec ses sons de cloche monotones, et plein d'immondices que les habitants diligents balayaient avec soin. Durant toute la semaine les boutiques et les auberges bâilleront.

Boutiques et auberges vides d'ordinaire. Le bourg ne se tient pas dans les lieux fréquentés. De temps à

Scène de "Charros", toile d'Ernesto Icaza (1866-1936)





autre, l'après-midi, arrive un agent commercial, un employé fiscal, ou un émissaire chargé de quelque commission, de quelque message pour un voisin de marque, et y passe la nuit. Il n'y a pas d'hôtels ou de logements confortables. Le confort est un concept inconnu. La vie ne mérite pas de cadeaux.

La nourriture est fort simple. Habituellement, bouillon de viande, soupe aux pâtes ou riz, pot-au-feu et haricots à midi ; le matin et le soir, chocolat, pain et lait. Le pain y est très bon ; son parfum embaume les après-midi.

Les gens vivent de l'agriculture. On cultive beaucoup de maïs. Une seule récolte par an. La région manque de barrages et d'irrigation. Une crainte constante des orages désastreux laisse son empreinte dans l'esprit des gens. Des boulangers, des charpentiers, quelques forgerons et tanneurs, de nombreux tailleurs de pierre, quatre cordonniers, un boucher, trois selliers, deux tailleurs, beaucoup de rebouteux, quelques hommes de loi, cinq perruquiers, complètent le tableau de l'économie. Mais il ne faut pas oublier les mains des usuriers : ils sont nombreux et ressemblent à des sepulcres blanchis.

Les voisins les plus pauvres s'en tirent convenablement, quoique avec effort. Personne n'est mort de faim sur ces terres. Les riches avares et les pauvres stoïques mènent une même vie. L'uniformité est la meilleure vertu de ces gens qui, en général, ne désirent rien de plus que continuer à vivre, en attendant l'heure d'une bonne mort. Ils voient l'existence comme un pont de transit au bout duquel on quitte tout. Cela et l'habituelle sécheresse couvrent de vieillesse le village, ses maisons, ses habitants. Un air de désenchantement, un air sec et subtil, à la manière du paysage, des carrières épuisées, des paroles usées. Le paysage et les âmes sont un seul et même paysage. Obscurité lumineuse comme d'un crépuscule prolongé, comme d'une cendre mêlée de braise jamais éteinte. Il en est de même dans les yeux, dans les bouches, dans les carrières ; dans les bois des portes et des fenêtres, dans la dure terre grise. Gris le regard et les gestes. Lente la décision, la démarche, la discussion, la parole. Lente mais catégorique. « — J'y ai pensé toute la nuit... ». « — Nous parlerons demain avec calme... ». « — L'année qui vient... ». « — Pendant les mois secs... ». « — Pendant les pluies... ». « — Avec l'aide de Dieu... ». « — Si nous ne mourons pas d'ici-là... ».

Pays sec. Sans arbres, potagers ou jardins. Assez sec pour se plaindre, sans larmes dans les pleurs. Sans mendiants ou quémanteurs gémissants. Le pauvre parle au riche avec beaucoup de dignité, qui passe, peu s'en faut, pour de la hauteur. Les quatre cavaliers égalent n'importe qui. Chacun vit à sa façon. « Cela ne me convient pas, je ferai la chose avec quelqu'un d'autre ». « Un tel m'a méprisé, brisons là... ». « Gardez votre argent et moi mon bon plaisir... ». « Mieux vaut paix que richesse... ».

Bourg sec. Mais, durant les grandes fêtes - Jeudi Saint Jeudi de la Fête-Dieu, Mois de Marie, Assomption, Dimanche du Bon Pasteur, Immaculée Conception, et 12 Décembre - les fleurs brisent la clôture des patios et vont dans la rue, et jusqu'à l'église ; fleurs belles et humbles ; magnolias, lis, géraniums, nards, arums, marguerites, mauves, œillets, violettes, cultivés secrètement, péniblement arrosés avec l'eau de puits profonds ; jamais ces trésors domestiques cachés, objets de tendresse dissimulée, ne paraîtront plus en public. Éloignement et rudesse se brisent aussi quand arrivent les heures graves de la misère humaine ; maladies, morts, épreuves, revers ; bras et mains tournent sur leurs gonds, les paroles et les yeux sont humides, les maisons s'ouvrent, les gens se rendent visite. Et la cause une fois passée, les mains et les âmes se ferment de nouveau, impassibles.

Plusieurs congrégations polarisent les pieuses activités des grands et des petits, hommes et femmes. Mais deux sont cependant les plus importantes, à savoir : celle de la Bonne Mort et celle des Enfants de Marie ; cette dernière marque de façon décisive le caractère du bourg, en imposant une discipline très rigide à l'habillement, à la démarche, à la conversation, à la façon de penser et de sentir des jeunes filles amenées à une sorte de vie conventuelle, qui fait du bourg un monastère. Et il est très mal vu qu'une jeune fille ayant atteint ses quinze ans n'appartienne pas à l'Association de la Robe noire, de la ceinture bleue et médaille d'argent ; de la robe noire avec col montant, manches larges et jupe jusqu'à la cheville ; à l'Association dans laquelle elles se surveillent les unes et les autres, avec zèle et compétence, et dont l'expulsion constitue une tache très grave, scandaleuse, dont la résonance se répercute dans tous les événements de la vie ultérieure.

La séparation des sexes est rigoureuse. A l'église, le côté de l'Évangile est réservé exclusivement aux hommes, et celui de l'Épître au pieux sexe féminin. Même entre parents il n'est pas bien vu qu'homme et femme s'arrêtent pour bavarder dans la rue, sur le pas de la porte, fût-ce brièvement. La sécheresse du salut doit être encore plus marquée lorsqu'il s'agit d'une rencontre de ce genre, et d'autant plus si l'homme ou la femme sont seuls ; cas peu fréquent s'il s'agit de femmes célibataires qui sortent toujours accompagnées.

Visages de jeûne et mains d'abstinence. Visages sans tendresse. Lèvres consumées par le soleil. Mains rudes des femmes qui tirent l'eau du puits, des hommes qui travaillent la terre, prennent le bétail au lasso, labourent, font les gerbes, égrènent le maïs, transportent des pierres pour les enclos, montent les chevaux, dressent les nouvillons, traient, peignent à la chaux, portent l'eau, les fourrages, les grains.

Parmi les femmes en deuil la vie passe. La mort arrive. Ou l'amour. L'amour, qui est la plus étrange, la plus extrême façon de mourir ; la plus dangereuse et redoutée des façons de vivre et de mourir.



# Le Mexique à la Seconde Conférence des Nations Unies sur le DROIT de la MER

par Alfonso GARCIA ROBLES,  
Ambassadeur du Mexique

**L**a Seconde Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer s'est réunie à Genève, du 17 mars au 26 avril 1960, afin d'examiner de nouveau les questions d'étendue des eaux territoriales et de limites des pêcheries, qui étaient restées en suspens depuis la Première Conférence, réunie au printemps 1958. Ces problèmes revêtent une importance capitale pour tous les pays en cours de développement, lesquels, comme le Mexique — dont les littoraux s'étalent sur 10.000 kilomètres — voient dans la mise en valeur de leurs ressources maritimes un élément essentiel pour le relèvement du niveau de vie de leurs peuples. Il ne faut pas oublier que la mer territoriale est soumise à la souveraineté de l'État riverain qui a, par conséquent, sur lui des droits essentiellement analogues à ceux qu'il exerce sur son propre territoire, y compris, évidemment, celui de l'utilisation en toute propriété de ses ressources naturelles.

La Délégation du Mexique, que j'avais l'honneur de présider, assistait à cette conférence tout à fait disposée à coopérer loyalement avec les autres États participants à l'élaboration d'un accord juste et équitable pouvant être accepté par tous; néanmoins, la Délégation était tout aussi convaincue qu'une telle solution ne pourrait être obtenue que si ces deux facteurs étaient remplis : 1<sup>o</sup>) Prendre comme point de départ la réalité, c'est-à-dire les pratiques et les conditions régissant la matière dont allait s'occuper la réunion internationale, et, 2<sup>o</sup>) observer fidèlement le principe de l'égalité juridique des États.

Cette position de la Délégation du Mexique avait été nettement définie dès ma première intervention

dans le débat général de la *Commission Plénière de la Conférence*, le 31 mars 1960, au cours de laquelle j'exposai notamment :

« Je crois que si nous voulons réussir dans la tâche ardue qui nous a été confiée, nous devons, avant tout, avoir une idée nette de l'objet fondamental que nous poursuivons ».

« Cet objet fondamental consiste, selon nous, à trouver une formule permettant de codifier sur le plan international l'étendue des eaux territoriales





et les limites des pêcheries. Afin d'y parvenir efficacement, et non d'une façon purement théorique et illusoire, il nous paraît indispensable que la formule en question puisse remporter l'accord *librement consenti* de tous, ou, à tout le moins, de l'immense majorité des États représentés ici. Rappelons que la *Convention sur la Mer Territoriale et la Zone Contigüe* a été approuvée, voici deux ans, par 61 voix pour, aucune contre et deux abstentions ; et que la *Convention sur la Haute Mer* a réuni, lors de la Première Conférence, 65 voix pour, aucune contre, et seulement une abstention. Il ne s'agit pas d'élaborer un document académique plus ou moins brillant, mais un instrument international qui, pour avoir une force juridique, devra être non seulement approuvé, mais aussi signé, et ce qui est beaucoup plus difficile à obtenir, dûment ratifié.

« La première et inévitable condition pour que les efforts tendant à obtenir un tel accord général, *librement consenti*, aient des chances de succès consiste, à notre avis, à agir en connaissance de cause, c'est-à-dire de la situation et de la pratique internationale existant actuellement en ce qui a trait à la délimitation des eaux territoriales, et, en outre, à œuvrer tout en respectant scrupuleusement le principe de l'égalité juridique des États. »

S'inspirant de ces idées justes, réalistes et constructives, la Délégation du Mexique a présenté, dès le début de la Conférence, une proposition qui fut la seule de toutes celles soumises à l'assemblée, à différer substantiellement des diverses formules déjà étudiées par la Première Conférence, en 1958, car l'on y avait introduit plusieurs innovations capitales, destinées à faciliter une solution de conciliation.

L'Article 1<sup>er</sup> de cette proposition — le plus important — était ainsi libellé :

« 1<sup>o</sup>) Tout État a le droit de fixer l'étendue de sa mer territoriale jusqu'à 12 milles, mesurés à partir de la ligne de base susceptible d'être appliquée conformément aux articles 3 et 4 de la *Convention sur la Mer Territoriale et la Zone Contigüe* approuvée par la *Première Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer*.

« 2<sup>o</sup>) Dans les cas où l'étendue de la mer territoriale d'un État sera de moins de 12 milles, me-

surés ainsi qu'il est stipulé au précédent paragraphe, l'État aura une zone de pêche, contigüe à sa mer territoriale, dans laquelle il exercera les mêmes droits de pêche et d'exploitation des ressources vives de la mer que dans ses eaux territoriales. Cette zone de pêche sera mesurée à partir de la ligne de base d'où est mesurée la largeur de la mer territoriale, et elle s'étendra aux limites suivantes :

« a) Dans les cas où la largeur des eaux territoriales sera de 3 à 6 milles : jusqu'à une limite de 18 milles ;

« b) Dans les cas où la largeur des eaux territoriales sera de 7 à 9 milles : jusqu'à une limite de 15 milles ;

« c) Dans les cas où la largeur des eaux territoriales sera de 10 à 11 milles : jusqu'à une limite de 12 milles.

« 3<sup>o</sup>) Pour l'exécution de la présente Convention (ou Protocole), il faut entendre par mille, le mille marin équivalant à 1.852 mètres. »

Ainsi qu'on peut le constater par la teneur de cet Article, la proposition prenait comme point de départ — et il ne pouvait en être autrement, puisqu'elle était basée sur l'examen objectif de la réalité, aussi bien sous l'angle juridique que dans le domaine pratique — qu'un État fixant l'étendue de ses eaux territoriales dans les limites de 12 milles marins, ne fait qu'exercer un droit qui lui appartient légitimement, conformément au Droit International contemporain, car :

1) Cette étendue est basée sur le fait que le Mexique a toujours fait appel à « la règle consuetudinaire de Droit International », qui est une règle de contenu variable, et la seule existant en la matière, puisque, on le sait, l'étendue des eaux territoriales n'a jamais pu être fixée par un instrument international contractuel de caractère général, qu'il s'agisse d'un traité ou d'une convention, et

2) La *Commission de Droit International des Nations Unies* a reconnu implicitement que toute étendue des eaux territoriales n'excédant pas douze milles *est autorisée par le Droit International*, étant donné qu'il n'y a pas d'autre interprétation positive à la proposition négative du paragraphe 2 de l'ar-



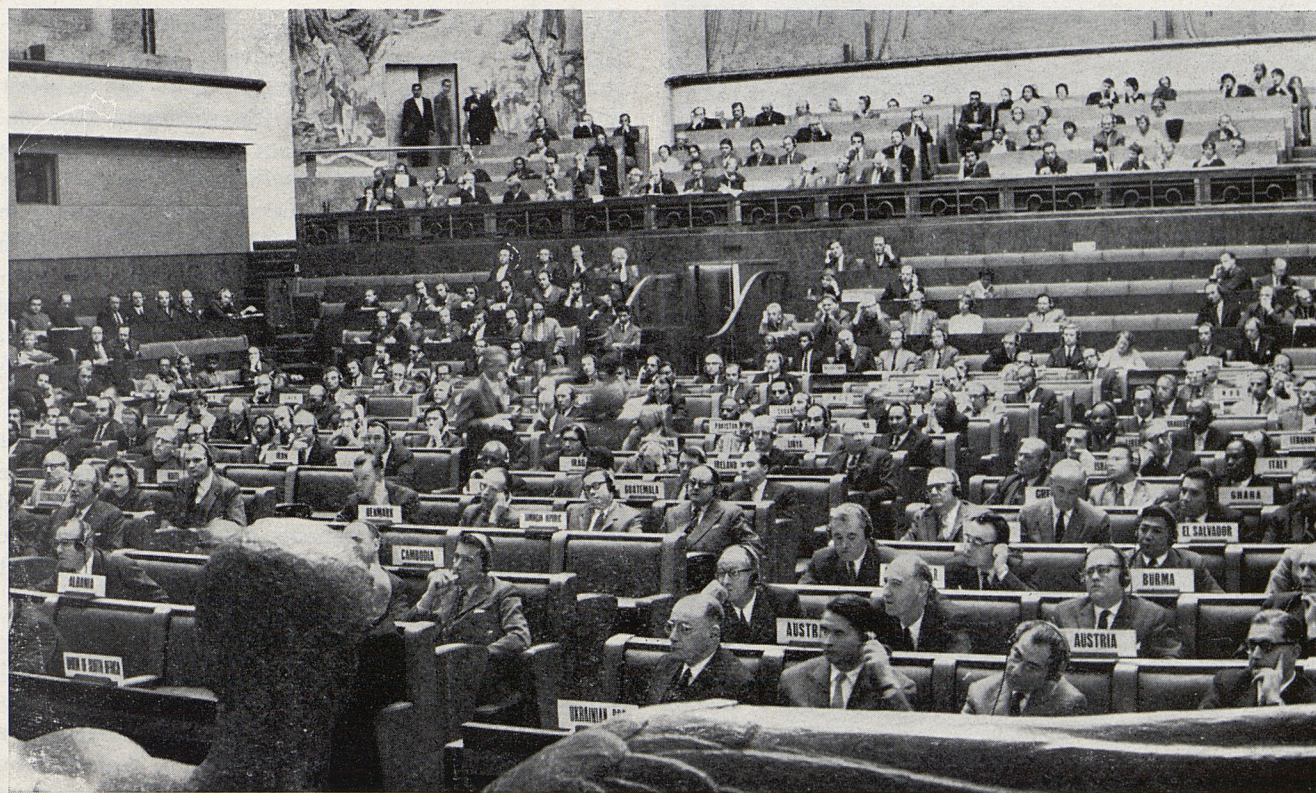
ticle 3 approuvé par la Commission et qui a été soumis à la Première Conférence de Genève, paragraphe dans lequel il est déclaré que : « La Commission considère que le Droit International n'autorise pas à étendre les eaux territoriales au-delà de 12 milles ».

Mais, cette prémisse fondamentale — que l'on peut considérer non seulement comme irréfutable mais inévitable — étant posée, la proposition stipulait un procédé qui, en pratique, pourrait se traduire par le fait qu'un nombre considérable d'États ayant fixé, en vertu de leurs facultés souveraines, l'étendue de leurs eaux territoriales dans les limites autorisées par le Droit International, se sentent portés à le faire à une distance ne dépassant pas 6 milles.

A ce propos, la proposition envisageait un système de *compensation*, car, tant dans le domaine des relations entre individus que sur le plan des rapports entre États, l'on ne saurait s'attendre, et encore moins l'exiger, à l'abstention de l'exercice

de droits légitimes, que moyennant une compensation adéquate. En conséquence, la zone avec droits exclusifs de pêche, prévue dans la proposition, avait une étendue en proportion inverse à la largeur qui serait fixée, dans chaque cas, aux eaux territoriales. Par exemple, un État qui aurait fixé un maximum de 6 milles à l'étendue de sa mer territoriale, disposerait d'une zone de pêche complémentaire de 12 milles de largeur; un État dont les eaux territoriales seraient de 9 milles, aurait droit à une zone de pêche complémentaire de 6 milles, alors qu'un État qui fixerait à 10 ou 11 milles la largeur de sa mer territoriale ne disposerait que d'une zone de pêche lui permettant de parfaire la limite de 12 milles. Enfin, l'État dont la largeur des eaux territoriales serait de 12 milles n'aurait aucune zone de pêche complémentaire.

En expliquant les avantages offerts, du point de vue pragmatique, par le procédé réaliste, juste et équitable tracé dans la proposition du Mexique, inspirée par le désir de coopérer loyalement au suc-



La Séance plénière de la Seconde Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer.



cès de la Conférence, j'ajoutais, au cours de mon intervention du 31 mars, dont j'ai déjà parlé :

« Il ne semble pas que l'on puisse raisonnablement s'attendre à ce que l'État riverain renonce à un droit inaliénable, tel que celui de tout État à fixer la largeur de ses eaux territoriales dans le cadre permis par le Droit International, en échange de concessions illusoire. La seule chose susceptible de donner satisfaction aux puissances maritimes, dans leur désir de voir fixer une mer territoriale étroite, serait d'établir — ainsi que le fait la proposition soumise par le Mexique — une compensation de réelle valeur pour l'État riverain. Nous croyons que seule cette compensation pourrait incliner un nombre considérable d'États n'ayant pas encore élargi leur mer territoriale, non pas à renoncer à leur droit de fixer cette largeur à la limite de douze milles, mais bien à s'abstenir de bon gré à en faire usage. »

Malheureusement, la proposition conciliatrice du Mexique n'a pas reçu un accueil favorable de la part des puissances maritimes. Le rejet exprès ou tacite du système suggéré, qui fut qualifié d'« ingénieux » mais d'inacceptable, figurait dans les interventions au cours du débat des Représentants de toutes ces puissances. Il a donc été nettement démontré que l'on ne prétendait pas seulement arriver à une mer territoriale étroite, mais aussi à une zone de pêche étroite.

Devant cette situation, la Délégation du Mexique, convaincue de l'inutilité de persister dans son effort de conciliation, décidait de revenir à la formule qu'elle avait présentée dès 1958, lors de la Première Conférence. Cette formule est restée incluse dans une proposition commune soutenue par le Mexique et 17 autres pays appartenant à trois Continents, et dans laquelle reposait la proposition mexicaine originelle ainsi que celle soumise par 16 États afro-asiatiques. La formule en question consistait essentiellement à reconnaître le droit de tout État à fixer l'étendue de sa mer territoriale à une limite maximum de 12 milles marins, et, au cas où une étendue moindre serait fixée, à compléter cette limite par une zone exclusive de pêche.

La nouvelle proposition — laquelle, ayant été mise au vote par la *Commission Plénière*, recueillait 36 voix pour, 39 contre et 13 abstentions — n'ayant pu être adoptée, la Délégation du Mexique, dans un ultime effort constructif de conciliation, soumettait une nouvelle proposition, conjointement avec les

délégations de neuf autres États appartenant, comme dans le cas précédent, à trois Continents. Tenant compte de l'évident et irréductible désaccord existant au sujet de la largeur de la mer territoriale, cette dernière proposition suggérait de laisser la question en suspens jusqu'en 1965 et, pendant ce temps, d'établir, à titre provisoire, des limites pour les pêcheries, basées sur la largeur de 12 milles marins, lesquelles paraissaient remporter l'approbation unanime ou quasi unanime de la Conférence. Cette proposition ne put être adoptée, elle non plus, et il en fut de même de celle soutenue par le Canada et les États-Unis, dans laquelle les puissances maritimes possédant des pêcheries avaient mis leurs espoirs d'imposer une étendue maximum de 6 milles pour la mer territoriale avec une zone complémentaire de pêche de 6 autres milles comme maximum ; selon cette proposition tout État dont les bateaux se seraient livrés à la pêche durant les cinq années précédentes aurait pu continuer de pêcher sans aucune limitation et sans tenir compte des lois et règlements de l'État riverain pendant encore 10 années.

En conclusion, l'on peut affirmer que la position du Mexique à la *Seconde Conférence de Genève*, position qui a coïncidé avec celle de la plupart des États auxquels on applique la dénomination générique d'« États riverains » était inspirée par un souci de prudence et d'objectivité et par le désir de coopérer à l'obtention de résultats féconds. L'échec de la Conférence est venu prouver d'une manière tangible, une fois encore, que l'on ne saurait prétendre passer sous silence la réalité ni le principe de l'égalité juridique des États. Cet échec a confirmé de nouveau l'exactitude du sage avertissement formulé, voici plus de trente ans, par le *Comité Préparatoire de la Société des Nations pour la Conférence de Codification de La Haye*, quand il stipulait :

« Le Comité croit de son devoir de signaler que le travail de codification court le risque de se traduire par un recul du Droit International si le contenu de l'instrument de codification reste en arrière de ce qu'est en réalité le Droit existant. »

Souhaitons que dans les tâches futures visant au « développement progressif du Droit International et à sa codification », dont la Charte des Nations Unies conseille l'impulsion, l'on tienne compte des leçons qui se dégagent des résultats négatifs de la *Seconde Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer*.



# EXTRAITS DU SECOND RAPPORT ANNUEL

de M. Adolfo LÓPEZ MATEOS  
Président des Etats-Unis Mexicains

## ŒUVRE ET CHIFFRES

**Politique intérieure.** - La politique intérieure du Mexique est rigoureusement régie par la Loi, règle invariable de notre vie sociale, garantie des libertés, des droits et de l'ordre constitutionnel.

**Tourisme.** - Le pays a reçu 536.644 touristes étrangers, au cours de cet exercice, et l'on évalue à 40 millions le nombre de visiteurs venus dans les villes frontalières ou les ports de mer ; 63.256 Mexicains ont effectué des voyages de tourisme à l'intérieur de la République.

**Politique internationale.** - Dans une ambiance de tensions exacerbées, notre politique extérieure poursuit ses efforts en vue du maintien du respect des principes fondamentaux du Droit International, et pour inspirer la modération, le bon sens et la tolérance dans la compréhension mutuelle, dans le but de favoriser le resserrement des relations amicales entre les pays du monde entier.

Nous nous sommes rendus dans les Organisations Internationales, afin d'y soutenir la dignité de l'homme et la liberté, l'indépendance et l'égalité des peuples, ainsi que leur droit inaliénable à jouir des biens et de la paix dans un monde qui doit s'organiser de toute urgence sur des bases tendant à l'épanouissement du droit et de la justice.

En septembre 1959, des contacts furent pris, sous forme de pourparlers amicaux, par les gouvernements du Brésil et du Chili, en vue de renouer les relations diplomatiques entre le Mexique et le Guatemala, lesquelles, on le sait, se trouvaient rompues depuis le 23 janvier de cette année-là. Le 15 septembre 1959, les Chancelleries publièrent chacune des déclarations où étaient consignés les points d'accord auxquels elles étaient parvenues ; et les Présidents du Guatemala et du Mexique, à l'heure où ces deux pays célébraient des dates glorieuses, annoncèrent à leurs peuples la reprise des relations diplomatiques. Je me

Le Président de la République se rend au Congrès





plais à répéter que l'heureuse solution de cette pénible controverse constitue une victoire de la paix entre les peuples et de l'harmonie entre les Nations.

Au mois d'octobre 1959, je me suis rendu aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada, répondant en cela aux cordiales invitations que m'avaient faites respectivement le Président Eisenhower et le Premier Ministre Diefenbaker.

Les Nations d'Amérique Latine, bien que liées entre elles par des ressemblances essentielles, ont vécu loin l'une de l'autre, dans l'isolement que leur imposaient les grandes distances et leur méconnaissance réciproque. Quoi qu'il en soit, l'Amérique Latine doit être — et elle le sera — la scène politique, économique et sociale, où prendront leur essor de grandes entreprises en coopération, qui, au cours des années à venir, doivent transformer cette région du monde en un *emporium* de richesse, de fraternité et de culture

C'est dans cet esprit que j'ai entrepris en Amérique du Sud, au nom du peuple mexicain, une tournée en vue d'exposer son histoire, les causes et les effets de sa Révolution, ses progrès actuels et, surtout, l'esprit fraternel dans lequel doivent se rapprocher de plus en plus les peuples latino-américains.

Les résultats immédiats de ce périple — que je cite en exemple de possibilités plus grandes — ont été marqués par l'entrée du Mexique dans l'*Association Latino-américaine de Libre Commerce*, et par la conclusion de conventions d'échanges culturels — l'une de ces conventions était déjà intervenue entre le Mexique et le Vénézuéla — avec le Brésil, l'Argentine, le Chili et le Pérou.

De concert avec d'autres pays, auxquels je tiens à rendre un vibrant hommage, le Mexique a entrepris des démarches tendant à offrir les bons offices de ces pays et les siens propres, aux gouvernements de Cuba et des Etats-Unis d'Amérique, à la suite de la tension qui a surgi entre eux. Les sondages préliminaires n'ont pas eu le résultat immédiat que nous souhaitons. Toutefois, le Mexique ne reculera pas, dans son désir ardent de servir sans réserve la cause de l'amitié et de la concorde entre Républiques américaines.

J'estime nécessaire de signaler notre attitude lors des **VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> Réunions de Consultation des Ministres des Affaires étrangères des Républiques américaines**, qui se sont tenues récemment à San José de Costa Rica.

La *VI<sup>e</sup> Réunion de Consultation*, convoquée à la demande du Vénézuéla, a décidé la rupture des relations diplomatiques de tous les Etats américains avec le gouvernement de la République Dominicaine, à la suite d'actes d'agression contre le Vénézuéla, actes dont le principal a été l'attentat contre le Pré-

sident Betancourt. Il y fut également décidé de suspendre aussitôt le commerce d'armes et d'engins de guerre de toute sorte. La Délégation du Mexique, tout en mettant l'accent sur la responsabilité du Gouvernement dominicain, s'est opposée, en s'appuyant sur le principe de non-intervention, à ce que d'autres mesures soient prises, lesquelles auraient pu signifier une ingérence de l'*Organisation des Etats Américains* dans les affaires intérieures de la République Dominicaine.

En application des résolutions adoptées par la *VI<sup>e</sup> Réunion de Consultation*, le Gouvernement du Mexique a rompu, le 21 août, ses relations diplomatiques avec le Gouvernement Dominicain. Nous avons pris cette décision, parfaitement conscients de nos responsabilités en tant que membre de la communauté inter-américaine; convaincus, en outre, que l'inaltérable amitié qui a toujours existé entre les peuples mexicain et dominicain — et que cette mesure ne doit pas troubler — aura dans l'avenir, une occasion propice de s'exprimer par de nouvelles manifestations de solidarité et d'attachement.

La *VII<sup>e</sup> Réunion de Consultation*, demandée par le Pérou, avait pour objet d'examiner la conjoncture quant au maintien de la paix, à la sécurité et à la prospérité du continent. L'attitude du Mexique, au cours de cette conférence, a été uniquement inspirée par les principes traditionnels de notre politique extérieure et par le ferme propos de rechercher l'unité et l'harmonie des Républiques américaines. J'ai le plaisir d'assurer que la Délégation du Mexique a travaillé inlassablement en ce sens.

La Réunion de Consultation a donné lieu à la confection d'un document intitulé « **Déclaration de San José de Costa Rica** ». Notre représentant a voté en faveur de cette déclaration, qui renforce deux principes cardinaux sur lesquels le Mexique a toujours basé sa position internationale : celui de la non-intervention et celui de l'auto-détermination des peuples.

Ce document représente le principal accord collectif auquel on ait pu arriver à cette Conférence, après de longues et laborieuses négociations.

Outre la Déclaration de San José de Costa Rica, interprétée par la Délégation Mexicaine dans les termes figurant à l'acte final, la *VII<sup>e</sup> Réunion de Consultation* a décidé de créer une **Commission ad hoc**, qui pourra offrir ses bons offices et faciliter la liquidation du contentieux entre gouvernements de cet Hémisphère. Je tiens à faire part de notre gratitude pour le fait d'avoir inclus le Mexique dans cette Commission.

Durant le mois de juin dernier, j'ai eu l'honneur d'exprimer publiquement la sympathie du peuple mexicain pour les légitimes aspirations d'aménagement politique, social et économique, qui animent



le peuple de Cuba. J'ai le plaisir de réitérer une fois encore ces sentiments. L'unité des Etats Américains ne vient pas uniquement de leur organisation juridique et politique. Par-dessus les pactes écrits, nos Républiques constituent une famille de Nations formées par l'histoire et pour l'histoire. Notre mission, celle de chacune de ces Nations, consiste à rester unies, dans la paix et dans la concorde, dans le cadre des grandes causes qui leur ont toujours été communes, ainsi qu'à conserver et à renforcer cette grande famille dans laquelle Cuba a, de droit, une place de choix.

**Politique agraire.** - Le Pouvoir Exécutif, dont j'ai la charge, a accompli et fait exécuter, avec une grande fermeté, les postulats agraires de la Révolution. Faits et chiffres le confirment.

Dans les douze derniers mois, les attributions de terres ont porté sur 2.021.000 hectares, soit 841.000 hectares de plus que n'en mentionnait mon premier rapport, ce qui représente un total de 3.201.000 hectares remis aux paysans du Mexique durant vingt-et-un mois de notre mandat constitutionnel. Ainsi, la moyenne des adjudications est d'un peu plus de 150.000 hectares par mois.

Les buts immédiats du programme agraire sont de poursuivre la répartition des terres légalement disponibles, jusqu'à la complète exécution de la Réforme Agraire ; de consolider le fonctionnement des *ejidos* d'élevage et forestiers, de procéder à l'industrialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage, de la part des membres des *ejidos* eux-mêmes, en vue d'augmenter le rendement de la terre et du travail humain.

**Population.** - Conformément aux évaluations préliminaires, la population du Mexique est de 34.625.903 habitants, ce qui représente un accroissement de 34,26 % par rapport au recensement de 1940 ; c'est-à-dire que le rythme d'accroissement est passé de 3,1 % par an entre 1940 et 1950, à 3,4 % entre 1950 et 1960, taux le plus élevé du monde entier, à l'exception de trois petits pays. En dix ans, la population a augmenté de 8.834.880 habitants.

**Électrification et nationalisation de l'énergie électrique.** - En matière d'électrification, notre but, pour le sexennat, est d'obtenir une production de 2.300.000 kilowatts de plus, afin de ne pas gêner le développement en cours. La capacité des installations mises en service au cours des deux dernières années, est de 304.000 kilowatts, dont 156.000 proviennent d'ouvrages terminés en cours d'année ; les travaux en cours permettront d'en obtenir 1.900.000. Le reste, 400.000 kilowatts, proviendra d'installations qui seront mises en chantier l'an prochain.

Le pays dispose actuellement d'une puissance d'énergie électrique de 2.848.899 kilowatts.

Afin d'intégrer définitivement le système national de production et de distribution de l'énergie électrique, dont le peuple mexicain sera le seul maître, nous avons racheté la *Compañía de Luz y Fuerza Motriz* ainsi que ses filiales, soit une capacité installée de 585.000 kilowatts.

**Le Pétrole.** - Pour le pétrole, nous en avons hâté les progrès. Parmi les plus récents, il convient de souligner les deux suivants : l'installation définitive de l'industrie pétrochimique dans le pays, et la consolidation financière de *Petróleos Mexicanos*.

La consolidation financière de *Petróleos Mexicanos* a déjà produit ses premiers fruits, d'une grande portée pour l'avenir du Mexique : pour la première fois dans l'histoire de son développement, l'on a pu appliquer le programme d'exploration géologique et de forage de puits, de telle sorte que les réserves prouvées dont dispose le pays, tant en hydro-carbures liquides qu'en hydro-carbures gazeux, ont augmenté dans des proportions telles qu'elles permettront de satisfaire le ravitaillement général dans un délai normal de vingt ans, préconisé par les experts.

**Investissements publics.** - Le Secrétariat à la Présidence, dans l'exercice de ses attributions légales et s'appuyant sur les directives du décret présidentiel du 29 juin 1959, a étudié les programmes d'investissements des Ministères, des Régies autonomes ainsi que des entreprises en participation avec l'Etat. Pour 1959, 6.790.000.000 de pesos ont été attribués aux investissements publics de caractère fédéral, soit un surplus de 600.000 pesos (9,7 %) par rapport à 1958. Les investissements publics pour 1960 dépasseront d'environ 25 % ceux de 1958. Le 17 août dernier, 8.000.000.000 de pesos, en chiffres ronds, d'investissements publics ont été autorisés pour cette année, et il en avait été utilisé 54 % pendant le premier semestre. Pour l'année entière (1960), 81 % environ avaient été employés. Ce qui indique que les programmes d'investissements ont été exécutés selon les prévisions ; facteur qui contribue à maintenir une somme élevée de dépenses publiques. Le Secrétariat à la Présidence a mis actuellement à l'étude les programmes d'investissements publics pour les années allant de 1961 à 1964. Aussi bien pour ceux-ci que pour les précédents, l'on recherche des possibilités de financement sans inflation, en veillant à ce que les travaux soient dûment coordonnés et hiérarchisés.

Ainsi que le révèlent les niveaux d'investissements et de consommation, au cours de cette année 1960, la situation économique du pays apparaît comme étant plus solide.

Ce panorama de travaux et de chiffres rend indiscutables la puissance croissante et l'effort constructif du Mexique.



## ASPECT DOCTRINAL

**Gouvernement démocratique, républicain et représentatif.** - Notre pays a maintenu sa volonté inébranlable d'unité et d'indépendance. Constitué par des hommes et des femmes libres, il s'est efforcé d'être prospère par le travail de tous au bénéfice de tout le monde; il a décidé d'être régi par un Gouvernement démocratique, républicain et représentatif.

**Les idéaux de la Révolution Mexicaine.** - Les idéaux permanents de la Révolution Mexicaine sont : la liberté, la démocratie et la justice sociale.

La Révolution représentait les conceptions du peuple mexicain quant aux rapports de possession et de prospérité. Posséder ou jouir de biens en toute propriété, doit constituer une fonction sociale profitable à tout le monde, et qui ne tend pas à une accumulation stérile donnant naissance au gaspillage des ressources ou à l'exploitation de l'homme. La propriété privée, sociale ou nationale, doit remplir son but de production par le travail, en offrant à tous les Mexicains les mêmes occasions de participer au patrimoine commun.

**Les méthodes de réalisation.** - Les méthodes employées pour réaliser notre Révolution sont contenues dans le vaste système de la Réforme Agraire, dans les lois tutélaires et dans la structure syndicale des travailleurs mexicains; dans l'organisme de l'éducation nationale; dans l'effort mathématique de notre industrialisation; dans la nationalisation et la « mexicanisation » des activités et des ressources de base qui alimentent les tâches de tous; dans l'expansion constante des services sociaux face à l'abandon, la maladie et l'insécurité; dans l'ensemble d'instruments financiers au service de la campagne, de l'industrie et du commerce, et, sur le plan national, de travaux publics tendant à transformer et à améliorer le climat naturel pour rendre le travail plus rentable et encourager les investissements productifs, en garantissant leurs résultats légitimes.

Nous avons intensifié les relations internationales du pays, en y introduisant de nouvelles méthodes, tels que les rapports directs entre dirigeants, et, enfin, suivant les directives du message du 1<sup>er</sup> décembre 1959, nous pouvons aujourd'hui porter à la connaissance du pays que nous avons relevé l'indice

d'accroissement de 4,7 % en 1959 à 7 % en 1960, et qu'ainsi nous sommes parvenus à la stabilité monétaire. La valeur du peso est toujours ferme et notre réserve plus considérable, malgré les paiements importants représentés par la Dette Extérieure et par le rachat d'entreprises d'électricité.

**Constitution et Ordre Révolutionnaire.** - La Révolution Mexicaine a systématiquement détruit, à partir de 1917, une situation sociale dans laquelle l'injustice, le privilège et l'oppression, l'ignorance, l'insalubrité et l'abandon étaient de tristes réalités. Situation où les destinées et la richesse des Mexicains se trouvaient subordonnées à des intérêts étrangers. Au milieu du fracas de la lutte, le peuple s'est chargé de tracer et d'édifier un nouvel ordre social : l'ordre révolutionnaire.

Je dois dire, une fois de plus, que la conception de l'ordre n'est pas opposée à l'idée de Révolution; au contraire, l'ordre nouveau est un des facteurs de l'œuvre révolutionnaire. Certes, il est des gens qui n'acceptent aucun ordre, aucune règle; mais ceux-là ne sauraient réaliser, non plus, une révolution véritable.

La Constitution est le cadre suprême de notre vie : créée par la Révolution, elle en contient les principes. L'impulsion révolutionnaire réside dans la volonté de mettre cette Constitution en application dans toute son ampleur et dans son sens propre. A la différence d'autres constitutions politiques qui l'ont précédée, celle de 1917 ne s'est pas bornée à garantir l'activité des individus et à fixer les attributions des fonctionnaires; elle a tracé des impératifs que peuple et gouvernement doivent suivre pour continuer l'édification nationale et la réforme sociale.

**Nationalisation de l'industrie électrique.** - En nationalisant définitivement l'industrie électrique du pays, nous n'avons lésé aucun droit, aucun intérêt légitime, tout en employant des méthodes conformes à notre développement général.

**Fidélité à notre destin.** - Nous devons suivre la voie que nous a tracé la Révolution Mexicaine, en luttant contre l'incertitude qui règne sur les monde; mettre à jour le tableau des moyens et de méthodes, et adapter les institutions au pays selon



notre histoire, afin qu'il puisse mieux se diriger pendant les cinquante prochaines années. Nous ne renoncerons pas à cette œuvre et nous ne l'abandonnerons pas, quelles que soient les pressions intérieures ou extérieures, car le Mexique doit toujours être fidèle au destin que sa propre Révolution lui a tracé, et rejeter tout ce qui contredit son idiosyncrasie, qui limite son accroissement ou qui restreint ses idées de souveraineté et d'indépendance.

**La Jeunesse.** - Les nouvelles générations mexicaines arrivent dans un pays maintenant transformé par l'œuvre de la Révolution. L'ensemble de conquêtes sociales, culturelles, politiques et économiques qui se sont opérées durant les cinquante dernières années, constitue le climat naturel dans lequel ils vivent et évoluent. Aussi n'apprécient-ils pas toujours nettement, à leur juste valeur, les efforts faits par le peuple, au cours des précédentes générations, pour créer la réalité actuelle de la Nation.

Les jeunes éprouvent un noble souci d'agir dans la vie nationale, hors du cadre de leurs activités spécifiques. Ils aspirent valablement à prendre bientôt leur part dans les destinées du Mexique; mais, certaines de ces inquiétudes sont souvent dirigées, par erreur, contre l'œuvre révolutionnaire, ou guidées par l'exemple de luttes ou de peuples éloignés et différents du nôtre, exemple qui, du fait de l'éloignement et de cette différence, est un motif d'attrait pour la jeunesse.

Certains peuples luttent aujourd'hui pour des buts que notre Révolution, dans le cadre de notre mode d'existence, a déjà conquis. Bien peu, aucun peut-être, ont réalisé leurs desseins mieux que nous, à la faveur d'un mouvement social affirmant et garantissant la dignité de la personne humaine.

Nulle réforme agraire, — comportant les mêmes revendications sociales, les mêmes conceptions humaines, les mêmes réalisations concrètes et le même respect des droits du paysan — n'a été instaurée avec plus de succès qu'au Mexique. Nul système de travail — ainsi que son ensemble de règles tutélaires et de garanties pour le travailleur et ses organisations, tendant constamment, à travers les contrats collectifs, au relèvement des salaires et



M, Adolfo López Mateos  
prononçant son discours devant le Congrès

autres avantages sociaux, avec un système de justice rapide entre travailleurs et employeurs — n'a été surpassé dans aucun pays démocratique. Notre système d'enseignement national, vaste et accessible à tous, gratuit ou bon marché, aux différents degrés d'études, encouragé par un rythme d'amélioration aussi intense, est difficilement égalable. Le régime des travailleurs au service de l'Etat, tel que nous



l'avons constitué, surpasse avantageusement les meilleures dispositions prises dans d'autres pays.

La jeunesse du Mexique, qui vit aux champs, à l'usine, au bureau ou dans une salle de classe, au laboratoire et à l'atelier, fait des efforts pour s'instruire; elle a la généreuse ambition de perfectionner nos institutions et de fixer des buts plus élevés au devenir historique du pays. Fruit de notre Révolution, les portes lui sont ouvertes pour donner à notre patrie, non seulement l'enthousiasme de ses élans généreux, mais encore l'effort tenace de sa propre création, qui devra revigorer, sans la dénaturer, la Révolution Mexicaine.

#### **L'Organisation des Etats Américains (O.E.A.).-**

Quant à notre organisation continentale, l'*Organisation des Etats Américains*, celle-ci nous offre un statut

modèle : la Charte de Bogota. Cette Charte, ainsi que toutes les conventions du concert pan-américain que nous avons approuvées, doivent être suivies par nous et strictement respectées par tous. C'est ainsi seulement qu'un système international peut survivre et être utile à ceux qui en font partie.

**Banque Inter-américaine.** - Nous lutterons pour que les ressources obtenues en commun soient employées, à travers la *Banque Inter-américaine de Développement*, à l'exécution de vastes plans nationaux ou régionaux favorisant directement les populations des campagnes, et à répondre aux besoins des divers aspects de l'activité rurale.

Il nous appartient à tous d'aller de l'avant, dans la voie tracée par la Révolution Mexicaine, vers l'inéluctable grandeur nationale.

---

#### RÉPONSE DU DÉPUTÉ AURELIO GARCIA SIERRA, AU RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le climat de paix cordiale et de travail dans lequel vit le Mexique, encouragé par les réalisations révolutionnaires de grande envergure du Président López Mateos, ont valu à celui-ci l'appui et la sympathie du pays tout entier. De plus, le peuple lui-même « repousse énergiquement les attitudes négatives de ceux qui prétendent semer l'anarchie, dans la vaine intention de miner le prestige de nos institutions démocratiques ».

« Il est évident que le régime souhaite mener jusqu'au bout la Réforme Agraire, en poursuivant la distribution des terres, en garantissant l'usage pacifique de la véritable petite propriété agricole, et en fournissant, à part égale, aux membres des *ejidos* et aux petits propriétaires, des crédits ainsi qu'une orientation technique et sociale. »

Puis, le député a fait l'éloge de la « mexicanisation » de l'industrie de l'électricité, ainsi que des moyens législatifs qui seront pris pour que cette industrie vitale soit administrée, de façon permanente, par l'Etat Mexicain.

M. Garcia Sierra a souligné que le peuple du Mexique a l'entière conviction que la voie la plus sûre pour parvenir au progrès et au salut, en cette heure cruciale, est d'arborer fièrement et avec foi le drapeau de la Révolution Mexicaine.

L'orateur a terminé sur ces mots : « Identifiés à la ligne historique du Mexique, et conscients de notre origine démocratique, nous tenons à déclarer, enfin, que nous sommes dans la bonne voie en prenant pour signe de ralliement de nos destinées nationales, les principes de la Révolution Mexicaine, et pour but, la grandeur de la Nation ».

---

Les articles contenus dans cette Publication engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

La reproduction partielle ou intégrale de tous nos articles et informations reste autorisée à condition qu'en soit indiquée la provenance.  
Directeur de la publication : A. Garcia Formenti.

Dépôt légal en 1960 (4<sup>e</sup> trim.)  
Imb. H. Diéval  
57, rue de Seine  
PARIS (VI<sup>e</sup>)



